

CORPORATION
MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC

CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC

(une société d'exploration)

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de trois mois close le 30 avril 2019

(premier trimestre)

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de Corporation Métaux Précieux du Québec (la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de Corporation Métaux Précieux du Québec sur les résultats que la Société a obtenus au cours de la période de trois mois close le 30 avril 2019 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers intermédiaires résumés consolidés non vérifiés pour la période de trois mois close le 30 avril 2019 sans en faire partie.

Ce rapport devrait donc être lu conjointement avec les états financiers audités consolidés au 31 janvier 2019 et les notes y afférentes. Les commentaires et analyses fournissent un compte rendu de la performance de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2019. Ce compte rendu a été effectué par la direction grâce aux renseignements compilés à la date du rapport.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : www.sedar.com. Les actions de la Société sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole CJC, à la bourse américaine Bulletin Board (OTC-BB) sous le symbole CJCF et à la bourse de Francfort sous le symbole YXEP.

DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 28 juin 2019.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme « anticiper », « prévoir », « estimer », « évaluer », « projeter », « planifier » et « croire ». Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation Métaux Précieux du Québec est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est engagée dans l'acquisition de projets miniers, dans l'exploration et la mise en valeur de ces projets. Les activités de la Société sont exercées au Canada.

Le 27 juin 2018, la Société et Matamec Explorations inc. (« Matamec ») ont procédé à un regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé par une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada. Suite à ce regroupement, la Société a changé sa dénomination sociale pour Corporation Métaux Précieux du Québec et a également procédé à la consolidation de ses actions ordinaires à raison d'une action ordinaire post-consolidation pour 4,16 actions ordinaires pré-consolidation.

Le 1^{er} février 2019, la Société a procédé à la liquidation de sa filiale Matamec, laquelle société était inactive.

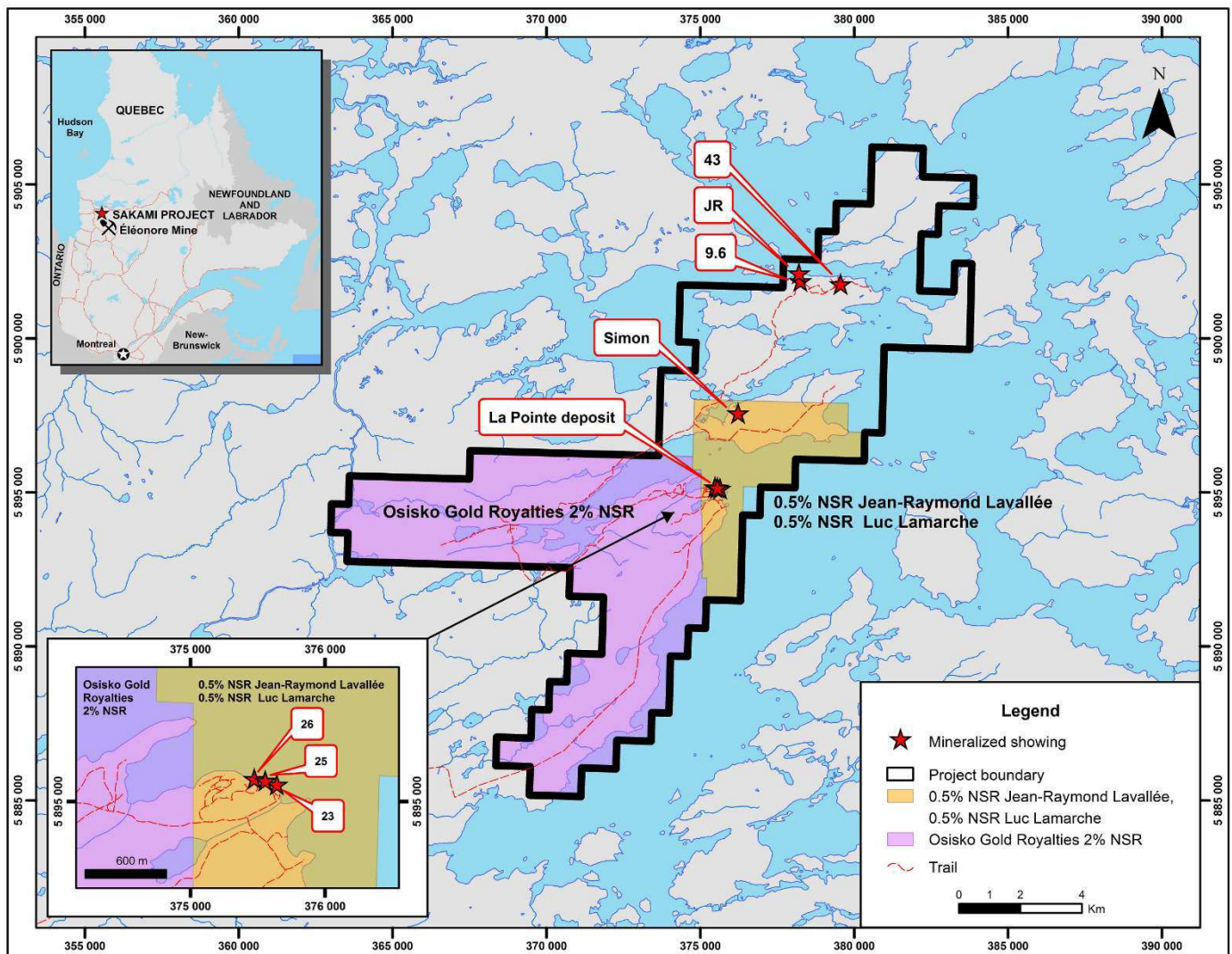
PERFORMANCE GLOBALE

EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, QUÉBEC

SAKAMI – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Sakami, détenu à 100 % par la Société, est composé d'un bloc contigu de 259 claims (131,13 km²) et inclut les claims contigus qui faisaient partie du projet connu sous le nom du projet Apple (maintenant le secteur Apple). Le projet est situé 90 km au nord-ouest de la mine Éléonore, opérée par Newmont Golcorp Corporation (« Newmont »), à une distance de 570 km au nord de la ville de Val-d'Or et à 900 km au nord-ouest de Montréal. Le projet est assujéti à un produit net de fonderie (« NSR ») de 1 % sur certains titres miniers et un NSR de 2 % sur 81 titres dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ (voir la figure ci-dessous).



Travaux effectués au cours de la période

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 1 020 212 \$ ont été effectuées au cours de la période de trois mois close le 30 avril 2019.

Gîte La Pointe

La minéralisation du gîte La Pointe est présente dans deux zones aurifères importantes (zones 25 et 26) encaissées dans une séquence volcano-sédimentaire du groupe de Yasinski (sous-province de La Grande) qui est métamorphosée au faciès amphibolite et fortement déformée par un évènement régional orienté OSO à ENE. Cette séquence est en contact avec les roches sédimentaires du groupe de Laguiche (sous-province d'Opinaca) à l'est. Les lithologies sont composées principalement de : 1) paragneiss silicifiés et riches en biotite, avec des intrusions de granodiorite, tonalite et de pegmatite, et 2) d'amphibolite (formation de fer sédimentaire métamorphosée et roche volcanique mafique). La minéralisation aurifère est accompagnée de pyrite, pyrrhotite et arsénopyrite disséminées et recoupées par des veinules de quartz-carbonate.

Le 10 septembre 2018, la Société annonçait les résultats de tous les 21 sondages de la campagne de forage hivernale 2018 sur le secteur La Pointe du projet (voir le tableau ci-dessous). Au total, 7 226 m de forage ont été réalisés. Les résultats principaux de cette campagne de forage sont les suivants :

- PT-18-116 : 3,89 g/t Au sur 14,9 m, dont 4,26 g/t Au sur 11,9 m.
- PT-18-118 : 3,22 g/t Au sur 31,5 m, dont 5,11 g/t Au sur 15,0 m.
- PT-18-120 : 3,59 g/t Au sur 27 m, dont 5,06 g/t Au sur 15,0 m.
- PT-18-127 : s'est terminé à 502 m avec 2,04 g/t Au sur 2,5 m.
- Les forages réalisés jusqu'à présent ont défini une zone minéralisée de 800 m de longueur sur 450 m de largeur le long du pendage et jusqu'à une profondeur de 400 m sous la surface.
- Il existe un potentiel important de prolonger la minéralisation en profondeur et à l'ouest.

Intersections minéralisées du programme de forage hivernal 2018 et des coordonnées des sondages

Sondage	UTM E	UTM N	Longueur (m)	Azimut	Pendage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au g/t
PT-18-107	375310	5895040	312,0	3,4	-66	250,5	256,5	6,0	1,31
Incluant						253,5	256,5	3,0	1,74
PT-18-107						264,0	265,5	1,5	1,28
PT-18-107						289,5	291,0	1,5	1,49
PT-18-108	375213	5894986	363,0	2,0	-66	285,0	313,5	28,5	0,62
Incluant						304,5	313,5	9,0	1,13
Incluant						309,0	313,5	4,5	1,46
PT-18-108						319,5	325,5	6,0	1,23
PT-18-109A	375110	5895020	399,0	2,9	-69	295,5	385,5	63,0	1,10
Incluant						300,0	315,0	15,0	3,08
Incluant						304,5	309,0	4,5	5,31
Incluant						304,5	310,5	6,0	4,81
PT-18-110	375053	5894981	432,0	359,5	-64	343,5	354,0	10,5	1,78
Incluant						348,0	354,0	6,0	2,15
PT-18-111	375008	5894947	501,0	3,5	-68	385,5	390,0	4,5	3,25
PT-18-111						399,0	400,5	1,5	1,27
PT-18-111						415,5	418,5	3,0	2,42
PT-18-111						445,5	450,0	4,5	1,14
PT-18-112	375099	5894918	480,0	357,2	-70	403,5	415,5	12,0	0,81
PT-18-113	375162	5894871	472,5	357,9	-68	406,5	445,5	39,0	0,69
Incluant						406,5	411,0	4,5	2,98
PT-18-113						444,0	445,5	1,5	3,40

PT-18-114	375357	5894964	362,0	2,0	-64	286,5	309,0	22,5	1,00
Incluant						294,0	309,0	15,0	1,23
PT-18-115	375403	5894953	414,0	358,7	-66	270,0	277,5	7,5	1,59
PT-18-115						306,0	307,5	1,5	2,53
PT-18-115						412,5	414,0	1,5	3,16
PT-18-116	374962	5894910	485,0	352,7	-66	423,1	438,0	14,9	3,89
Incluant						423,1	435,0	11,9	4,26
PT-18-117	375402	5895126	213,0	3,0	-61	154,5	157,5	3,0	4,72
PT-18-118	375244	5895185	174,0	2,0	-55	103,5	135,0	31,5	3,22
Incluant						106,5	135,0	28,5	3,47
Incluant						112,5	127,5	15,0	5,11
Incluant						114,0	120,0	6,0	6,66
PT-18-119	375216	5895202	193,5	357,4	-52	115,5	117,0	1,5	1,09
PT-18-119						124,5	136,5	12,0	1,49
PT-18-119						142,5	151,5	9,0	1,34
PT-18-119						163,5	165,0	1,5	1,15
PT-18-120	375216	5895202	204,0	357,4	-65	117,0	144,0	27,0	3,59
Incluant						118,5	133,5	15,0	5,06
Incluant						118,5	129,0	10,5	6,12
PT-18-120						201,0	204,0	3,0	1,43
PT-18-121	375167	5895181	240,0	346,8	-61	150,0	178,5	28,5	0,98
Incluant						150,0	156,0	6,0	2,05
PT-18-122	375088	5895144	279,0	2,0	-64	217,5	235,5	18,0	2,05
Incluant						220,5	231,0	10,5	2,41
PT-18-123	375366	5895154	171,0	8,4	-60	112,5	117,0	4,5	1,10
PT-18-123						133,5	135,0	1,5	2,67
PT-18-124	375461	5895088	327,0	358,0	-74	148,5	178,5	30,0	0,99
Incluant						148,5	156,0	7,5	1,45
Incluant						169,5	178,5	9,0	1,57
PT-18-124						232,5	238,5	6,0	2,38
PT-18-125	375258	5894999	339,0	356,1	-63	277,5	280,5	3,0	1,49
PT-18-125						295,5	304,5	9,0	1,78
Incluant						301,5	304,5	3,0	3,70
PT-18-125						316,5	319,5	3,0	1,40
PT-18-126	375307	5894971	354,0	358,4	-64	289,5	309,0	19,5	2,17
Incluant						289,5	300,0	10,5	3,12
PT-18-126						333,0	336,0	3,0	2,15
PT-18-127	374910	5894910	512,1	353,3	-69	467,2	512,1	44,9	0,59
Incluant						471,0	480,0	9,0	1,04
Incluant						499,5	502,0	2,5	2,04

Notes :

1. Les épaisseurs réelles sont estimées en fonction de l'angle de forage et de la géométrie interprétée de la minéralisation et varient de 70 % à 95 % de la longueur forée.
2. Toutes les valeurs en or sont non coupées.

Le 21 janvier 2019, la Société a annoncé les résultats pour les cinq forages complétés entre octobre et décembre 2018 (voir le tableau et les figures 1 et 2 ci-dessous). Au total, 2 028 m de forage ont été complétés. Les résultats de forage confirment que la minéralisation aurifère connue a été étendue à l'ouest de 50 mètres.

Intersections minéralisées du programme de forage octobre-décembre 2018

Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t)
PT-18-128	295,00	312,00	17,00	1,77
Incluant	300,00	306,00	6,00	3,13
Incluant	295,00	306,00	11,00	2,36
	333,00	335,00	2,00	1,38
PT-18-129	410,00	426,50	16,50	1,39
Incluant	410,00	441,00	31,00	0,93
Incluant	422,00	426,50	4,50	3,45
PT-18-130	Pas de valeurs significatives			
PT-18-131	460,00	466,00	6,00	4,78
Incluant	460,00	465,00	5,00	5,50
PT-18-132	81,00	82,50	1,50	1,03
	122,00	123,00	1,00	2,41
	144,00	146,00	2,00	1,66
	155,00	156,00	1,00	3,26

Notes :

1. Les intervalles correspondent aux longueurs de carotte; il est généralement prévu que les sondages intersectent la minéralisation aussi près que possible de la perpendiculaire à la direction; les épaisseurs vraies sont estimées de 75% à 90% de la longueur des intervalles lorsque l'inclinaison des sondages et les pendages des horizons minéralisés sont pris en compte.
2. Toutes les valeurs en or présentées sont non-coupées.
3. Les intersections se situent à l'intérieur des limites géologiques des zones minéralisées, mais n'ont pas encore été corrélées aux structures/horizons individuels dans ces zones.

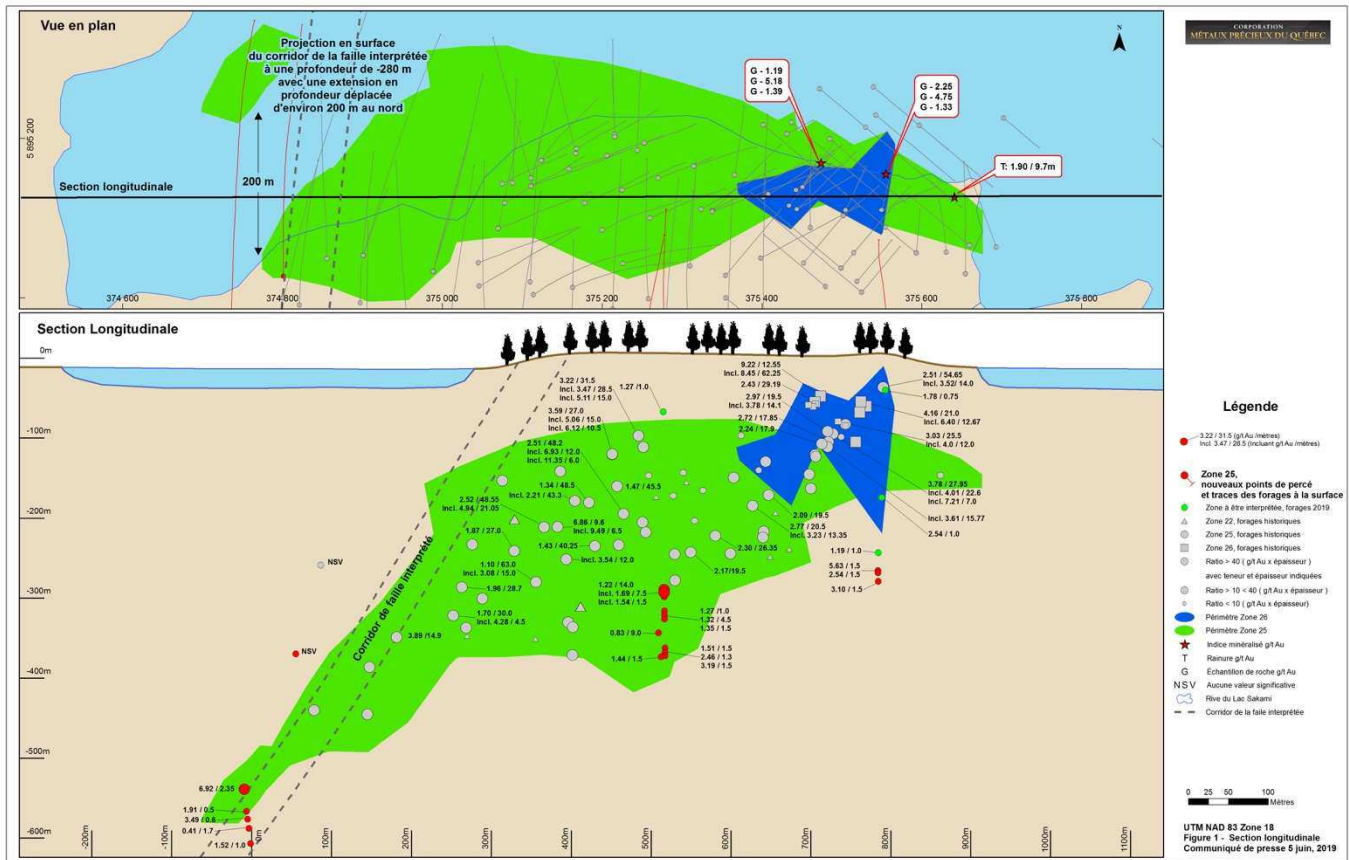
Le 5 juin 2019, la Société annonçait les résultats des cinq sondages au diamant (totalisant 2 499 m) réalisés lors de la campagne d'hiver 2019. Ces sondages font partie de la campagne de sondages pour tester les extensions en profondeur dans l'axe de plongée des zones à haute teneur, définies comme >40 grammes/mètre x intersection forcée (Au g/t x longueur intersectée) et l'existence de zones subparallèles à des profondeurs moindres.

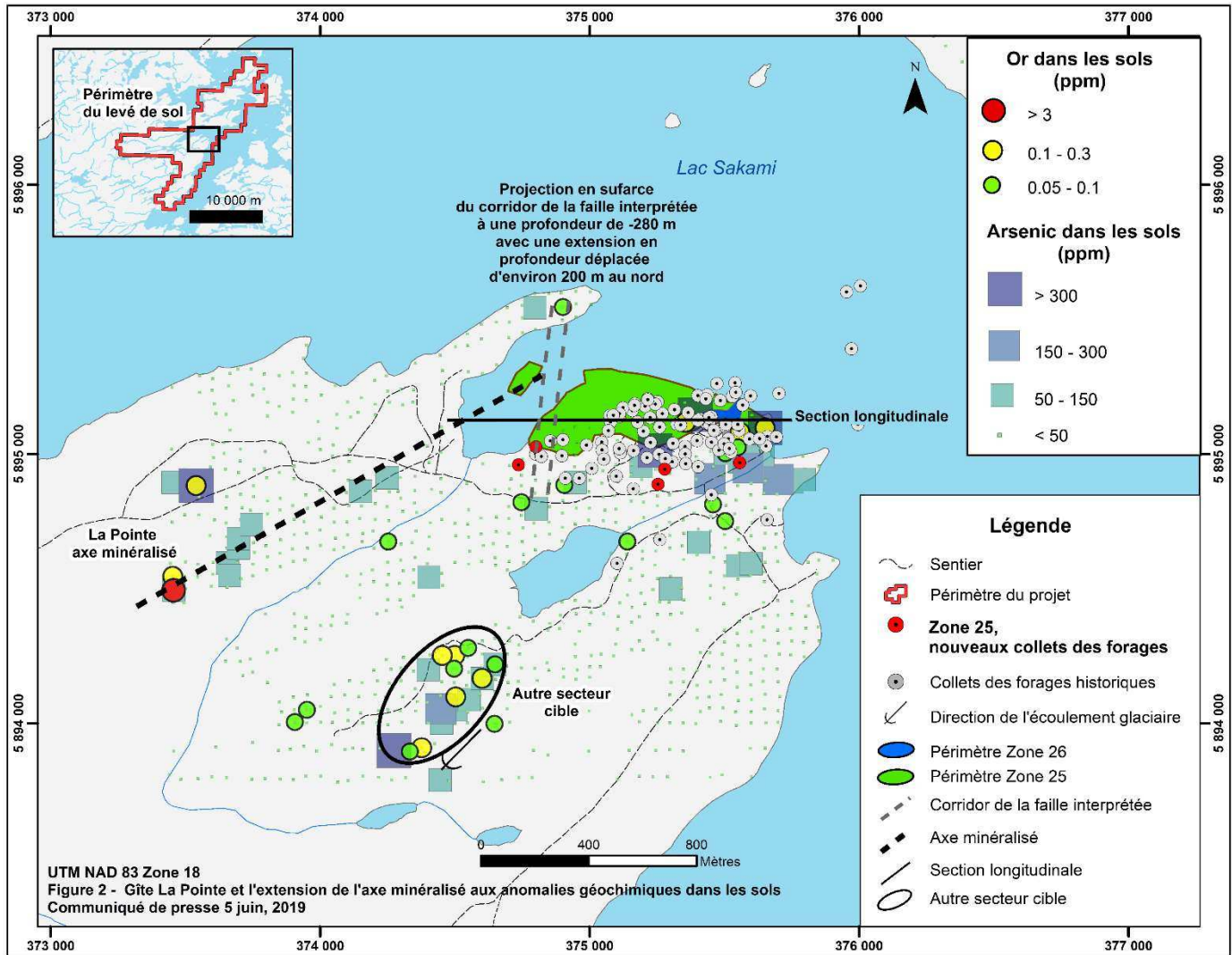
Les sondages ont permis de découvrir une extension minéralisée du gîte de La Pointe à une profondeur verticale d'environ 600 m dans le secteur ouest de la zone 25 du gîte. Il est interprété qu'un corridor de faille déplace cette extension d'environ 200 m au nord. Le sondage PT- 19-137 a recoupé une vaste zone de paragneiss silicifié avec une pegmatite contenant de la pyrite et de l'arsénopyrite disséminée contenant une minéralisation en or à une profondeur de 618,4 m à 747 m dans le sondage. Les nouvelles intersections aurifères sont distantes de 100 à 150 m des intersections aurifères les plus profondes annoncées précédemment et confirment que la minéralisation aurifère reste ouverte en profondeur. Les forages réalisés à ce jour délimitent une zone minéralisée d'une longueur de 900 mètres. L'extension en profondeur déplacée est localisée dans un axe minéralisé de 2 500 m à partir du gîte de La Pointe jusqu'aux zones à l'ouest et au sud-ouest caractérisées par de fortes anomalies géochimiques en or et arsenic dans les sols.

Les résultats de forage significatifs sont fournis dans le tableau 1. La figure 1 montre la localisation de ces résultats sur une coupe longitudinale et la figure 2 illustre l'axe minéralisé sur une distance de 2 500 m de longueur.

Tableau 1: Résultats des cinq (5) DDH sur le gîte La Pointe. Les intervalles correspondent aux longueurs de carotte; il est généralement prévu que les DDH intersectent la minéralisation aussi près que possible de la perpendiculaire à la direction; les épaisseurs vraies sont estimées de 75 % à 90 % de la longueur des intervalles lorsque l'inclinaison des DDH et les pendages des horizons minéralisés sont pris en compte. Toutes les valeurs en or présentées ne sont pas coupées.

# Sondage	UTM E	UTM N	Longueur (m)	Azimut	Pendage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t)
PT-19-133	375557	5894968	309	355	-70	48,25	49,00	0,75	1,78
						191,00	192,00	1,00	2,54
						264,00	265,00	1,00	1,19
						288,00	289,50	1,50	5,63
						291,00	292,50	1,50	2,54
PT-19-134	375279	5894944	438	358	-71	97,00	98,00	1,00	1,28
						337,00	351,00	14,00	1,22
						337,00	344,50	7,50	1,69
						369,00	370,00	1,00	1,27
						372,50	377,00	4,50	1,32
						379,50	381,00	1,50	1,35
						418,50	420,00	1,50	1,51
424,70	426,00	1,30	2,46						
429,00	430,50	1,50	3,19						
PT-19-135	375254	5894888	465	358	-70	390,50	399,50	9,00	0,83
						427,50	429,00	1,50	1,44
PT-19-136	374801	5895027	540	0	-56.5	Pas de valeurs significatives			
PT-19-137	374736	5894960	747	360	-65	628,00	630,35	2,35	6,92
						662,80	663,30	0,50	1,91
						675,40	676,00	0,60	3,49
						689,30	691,00	1,70	0,41
						713,00	714,00	1,00	1,52





Secteur Simon-JR

Le 26 mars et le 23 avril 2019, la Société a annoncé les résultats des 11 forages de reconnaissance réalisés dans le secteur Simon-JR situé de 3 à 8 km au nord-est du secteur de La Pointe. Tel que présenté sur les [figures 1 et 2](#), onze sondages au diamant ont été complétés dans le secteur Simon-JR. Dix des 11 sondages rapportés ont recoupé une minéralisation aurifère. Les faits saillants sont les suivants:

Indice Simon

- SI19-02 - 14,20 g/t Au sur 2,0 m sur un intervalle de 15,25 m de 2,34 g/t Au; et
- SI19-03 - 5,05 g/t Au sur 5,06 m; et
- SI19-04 - 4,66 g/t Au sur 3,5 m.

Indice JR

- JR-19-04 – 1,27 g/t Au sur 15,0 m.

La minéralisation comprend de la pyrite, de la pyrrhotite et de l'arsénopyrite disséminée à semi-massive encaissée dans une séquence volcano-sédimentaire du groupe de Yasinski (sous-province de La Grande) en contact avec les roches sédimentaires du groupe de Laguiche (sous-province d'Opinaca) à l'est. De la minéralisation similaire a été recoupée dans chacun des sondages.

Secteur Apple

Le secteur Apple couvre une partie de la formation géologique Apple reconnu au début des années 1970 pour la découverte de plusieurs lentilles de conglomérats à cailloux de quartz et à matrice uranifère et pyriteuse couvrant une vaste étendue. Entre 1998 et 2001, le projet a été exploré par Mines d'Or Virginia (maintenant Redevances Aurifères Osisko Ltée), pour évaluer le potentiel aurifère. Des indices significatifs ont été découverts, mais aucun forage n'y a été effectué. Ces indices incluent l'indice Buck découvert en 1998 localisé dans une formation de fer et ayant rapporté jusqu'à 20,15 g/t Au et 2,59 g/t Au sur 3,5 m en rainure. Un autre indice découvert au contact de roches volcaniques et d'une pegmatite a été découvert en 2000 et a rapporté respectivement 23,82 g/t Au et 4,73 g/t Au en échantillons choisis. Plusieurs horizons ultramafiques ont révélé des valeurs anormales en platinoïdes lors des travaux effectués en 2000. Les meilleurs résultats sont 0,491 g/t Pt et 0,23 g/t Pd.

On note aussi la présence de pegmatite albitisée au cœur quartzeux possédant une auréole de tourmalinisation intense et pénétrative, de cristaux de béryl prismatiques et la proximité de roches ultramafiques avec minéralisations chromifères (de l'actinote chromifère est présente dans des roches ultramafiques skarnifiées). Ces éléments sont ceux requis pour la formation d'émeraudes.

CORRIDOR CHEECHOO-ÉLÉONORE – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Corridor Cheechoo-Éléonore est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 551 claims (285,70 km²). Le projet se situe dans les extensions de l'axe qui relie les découvertes d'or sur les projets Sakami et Apple, la mine d'or Éléonore appartenant à Newmont et la découverte d'or Cheechoo de Ressources Sirios Inc. (« Sirios »). La portion nord-ouest du projet est contiguë aux projets Sakami et Apple. L'extrémité sud-est du projet est située à environ 24 km au nord-ouest de la mine Éléonore avec une route accessible à 14 km de cet endroit. Sur la base d'un même niveau de métamorphisme élevé et de paragenèses auro-arséniacales semblables, la Société considère que le contexte géologique du projet est de même nature que celui des découvertes Sakami et Cheechoo et de la mine Éléonore.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet Cheechoo-Éléonore détenu 50 % - 50 % par Ressources Sphinx Ltée (« Sphinx ») et Sirios. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 600 000 actions ordinaires (post-consolidation). Les prochains travaux de terrain sont en cours de planification dans le cadre des travaux à réaliser sur les projets Sakami et Apple.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

OPINACA GOLD WEST – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Opinaca Gold West (incluant l'ancien projet Opinaca Lithium) est constitué de 208 claims (109,07 km²) situés à environ 40 km à l'ouest de la mine Éléonore. Le projet est détenu à 100 % par la Société. La partie ouest du projet est accessible par le km 434 du chemin pavé de la Baie-James. Les claims s'étendent sur une distance d'environ 40 km et couvrent des séquences de roches volcano-sédimentaires prospectives orientées dans un axe généralement est-ouest. Sur le projet Opinaca Gold West, des anomalies géochimiques en or et arsenic ont été identifiées.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

La Société prévoit vendre son intérêt dans le projet ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur le projet.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

ANNABELLE – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Annabelle est détenu à 100 % par la Société et est composé de 353 claims (186,08 km²). Ce projet est situé à une distance d'environ 40 km à l'ouest de la mine Éléonore. Le projet couvre des séquences de roches volcano-sédimentaires et des intrusions appartenant à la sous-province Opinaca.

Le projet a été acquis par désignation sur carte suite à une compilation de l'ensemble des informations disponibles au Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles (« MERN »). La Société prévoit vendre son intérêt dans le projet ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

BLANCHE ET CHARLES – PROJETS D'OR

Description du projet

Le projet Blanche est détenu à 100 % par la Société et est composé de 256 claims (130,92 km²). Ce projet est situé à une distance d'environ 40 km à l'ouest de la mine Éléonore. Il est accessible au kilomètre 230 de la route Trans-Taïga. Le projet Charles est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 61 claims (31,15 km²). Il se situe à environ 120 km au nord-est de la mine Éléonore à environ 15 km à l'est du projet Blanche, le long de la route Trans-Taïga. Les projets couvrent des roches volcano-sédimentaires de la sous-province La Grande.

Dans un communiqué de presse en date du 30 avril, 2019 la Société a mis en évidence le fort potentiel cuivre-or de ces projets. Les deux projets sont adjacents à la découverte à haute teneur en cuivre-or-molybdène-argent Mythril d'Exploration Midland inc. (« Midland »). Les échantillons choisis de la découverte de Mythril sont de nature sélective. Les teneurs obtenues ne sont pas nécessairement représentatives de la minéralisation présente sur le projet. BHP Billiton Canada Inc. a récemment investi 5,9 M\$ dans Midland pour financer le forage de la découverte de Mythril.

Sur le projet Blanche, la prospection et le prélèvement d'échantillons choisis ont été complétés par la Société en 2017. Un total de 221 échantillons ont été recueillis systématiquement sur le long de lignes espacées de 400 mètres. Les valeurs des échantillons les plus élevées pour le cuivre sont: 0,31 %, 0,29 %, 0,10% et 0,10 %; et pour l'or: 0,20 g/t, 0,19 g/t et 0,13 g/t. Les moyennes sont de 0,02 % pour le cuivre et de 0,01 g/t pour l'or. Les échantillons choisis sont de nature sélective. Les teneurs obtenues ne sont pas nécessairement représentatives de la minéralisation présente sur le projet.

Le projet Charles montre un contexte géologique similaire. Il consiste en un horizon de basalte amphibolitisé d'orientation NE, intercalé de formations en fer litées et de bandes de paragneiss à biotite et grenat. Des roches ultramafiques ont été observées. Des hauts magnétiques linéaires ont été identifiés dans la portion SE du projet et montrent une corrélation spatiale avec les formations de fer.

Les projets ont été acquis par désignation sur carte suite à une compilation de l'ensemble des informations disponibles au MERN. Des travaux de reconnaissance sur le terrain seront effectués durant la prochaine saison estivale sur le terrain afin de valider davantage le potentiel en cuivre-or des deux projets. La Société prévoit vendre ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur les projets.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

NEW GOLD – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet New Gold est détenu à 100 % par la Société et est composé de 49 claims (25,90 km²). Il se situe à environ 5 km au nord-ouest du projet 167 extension où Les Mines d'Or Visible Inc. a annoncé, en 2014, la découverte de plusieurs blocs erratiques ayant rapporté des teneurs en or, argent, cuivre et zinc.

Le projet a été acquis par désignation sur carte suite à une compilation de l'ensemble des informations disponibles au MERN et d'une évaluation des trainées glaciaires pour permettre de remonter à possible source in situ des blocs erratiques identifiés par Les Mines d'Or Visible Inc. Le projet acquis couvre une forte anomalie magnétique orientée SO-NE qui est recoupée par une structure majeure orientée NW-SE. La jonction de ces deux structures est localisée au centre du projet.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

CHEMIN TROÏLUS – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Chemin Troïlus est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 61 claims (33,15 km²). Le projet est localisé 25 km au sud-ouest de l'ancienne mine d'or et cuivre Troïlus et environ 110 km au nord-nord-ouest de la ville de Chibougamau avec un bon accès routier. Le projet est localisé à l'extrémité sud-ouest d'un corridor or-cuivre orienté vers le nord-est à la limite nord de la ceinture de roches vertes Frotet-Troïlus. Ce corridor comprend la Mine Troïlus qui a été exploitée par Inmet Mining Corporation de 1997 à 2010 et a produit plus de 2 millions d'onces d'or et 70 000 tonnes de cuivre. Les travaux de prospection effectués ont identifié des blocs minéralisés dans une zone de 220 m par 45 m orientée vers le nord-est dans le corridor. Les blocs minéralisés, cependant, n'ont pas été expliqués par le programme de forage préliminaire et leur source dans le socle rocheux demeure une priorité pour l'exploration future. En combinaison avec le forage, les résultats des campagnes d'échantillonnage tills confirment la prospectivité du secteur. Des travaux complémentaires seront nécessaires pour découvrir la provenance des blocs.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet détenu par Sphinx. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 369 000 actions ordinaires (post-consolidation). La Société prévoit vendre ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur le projet.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

ACTIFS SECONDAIRES

LAC-DES-ÎLES WEST – PROJET DE GRAPHITE

Description du projet

Le projet Lac-des-Îles West est composé d'un grand bloc contigu de 74 claims (40,13 km²) bordant la limite ouest de la mine de graphite Lac-des-Îles (opérée par Imerys), près de la ville de Mont-Laurier à 183 km au nord-ouest de Montréal.

Le 13 mai 2016, la Société et Lomiko Metals Inc. (« Lomiko ») ont procédé à la signature d'un amendement à la convention d'option pour les projets La Loutre et Lac-des-Îles West permettant à Lomiko d'acquérir jusqu'à 100 % d'intérêt dans les deux projets. Lomiko devra également verser un montant additionnel de 1 125 000 \$ en espèces, émettre à la Société 950 000 actions ordinaires de Lomiko (450 000 actions ordinaires déjà reçues) au total pour les deux projets sur une période débutant à la date de l'exercice réputé de l'option du 6 février 2015 et se terminant le 31 décembre 2019.

Au 30 avril 2019, la Société détient 20 % du projet.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

LA LOUTRE – PROJET DE GRAPHITE

Description du projet

Le projet La Loutre est composé d'un grand bloc contigu de 48 claims (28,67 km²) situé à approximativement 53 km à l'est de la mine de graphite du Lac-des-Îles (opérée par Imerys), à 120 km au nord de Montréal.

Le 13 mai 2016, la Société et Lomiko ont procédé à la signature d'un amendement à la convention d'option sur les projets La Loutre et Lac-des-Îles West permettant à Lomiko d'acquérir jusqu'à 100 % d'intérêt dans les deux projets. Pour acquérir cet intérêt, Lomiko devra verser un montant additionnel de 1 125 000 \$ en espèces, émettre à la Société 950 000 actions ordinaires de Lomiko (pour les deux projets) sur une période débutant à la date de l'exercice réputé de l'option du 6 février 2015 et se terminant le 31 décembre 2019.

Des échantillons choisis prélevés sur le projet ont révélé jusqu'à 22,04 % de carbone graphite et les résultats des tests de pureté du carbone rapportent jusqu'à 100 % de pureté carbone dans les flocons larges et extra-larges. Les résultats des échantillons choisis et de la cartographie sur le projet confirment une structure portante de graphite couvrant une superficie d'environ 7 km par 1 km dans plusieurs zones parallèles de 30 m à 50 m de largeur. Une autre zone a également été identifiée, couvrant une superficie d'environ 2 km par 1 km dans plusieurs zones parallèles de 20 m à 50 m de largeur qui comprend des résultats allant jusqu'à 18 % de graphite. Les échantillons choisis sont sélectifs de par leur nature et ne peuvent être considérés comme représentatifs du gîte.

Le 24 mars 2016, un rapport technique technique indépendant en vertu du Règlement 43-101 sur les normes de divulgation concernant les projets miniers, préparé par B. Turcotte et G. Servelle d'InnovExplo Inc. de Val-d'Or, au Québec, et O. Peters d'AGP Mining. Inc., datée du 24 mars 2016 et intitulé « Technical Report and Mineral Resource Estimate for the La Loutre Property » a été déposé sur le site Sedar (www.sedar.com). Les ressources minérales estimées par InnovExplo Inc. sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Ressources indiquées				
Zone	Teneur de coupure Cg (%)	Tonnage (tonnes métriques)	Teneur Cg (%)	Graphite (tonnes métriques)
Toutes les zones	> 3.0	4,137,300	6.50	268,800
	> 2.5	6,927,500	4.95	342,900
	> 2.0	15,181,200	3.49	529,200
	> 1.5	18,438,700	3.19	588,400
	> 1.0	19,005,400	3.13	595,700
	> 0.8	19,137,500	3.12	596,900
	> 0.6	19,279,600	3.09	595,300
	> 0.5	19,381,900	3.09	598,400

Ressources présumées				
Zone	Teneur de coupure Cg (%)	Tonnage (tonnes métriques)	Teneur Cg (%)	Graphite (tonnes métriques)
Toutes les zones	> 3.0	6,181,000	6.11	377,600
	> 2.5	9,699,200	4.86	471,800
	> 2.0	15,332,000	3.92	600,300
	> 1.5	16,675,100	3.75	624,900
	> 1.0	16,927,300	3.71	628,000
	> 0.8	17,120,500	3.68	629,700
	> 0.6	17,306,700	3.63	628,100
	> 0.5	17,400,900	3.63	631,600

Les résultats d'un programme de forage de 1 550 m complété en 2017 sur la zone Refractory a intercepté de multiples zones de minéralisation en graphite. Le 24 avril et le 6 mai 2019, la Société et son partenaire Lomiko ont annoncé les résultats de cinq forages d'exploration au diamant reçus du programme sur la zone Refractory du projet. Un total de 21 sondages ont été complétés pour un total de 2 985 mètres. Les résultats des 16 sondages restants seront rapportés au fur et à mesure de leur réception et de leur compilation. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont très encourageants.

Au 30 avril 2019, la Société détient 20 % du projet.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué par la Société au cours de la période.

SOMANIKE – PROJET DE NICKEL ET D'OR

Description du projet

Le projet Somanike appartient à 100 % à la Société et est constitué de 109 claims (50,82 km²). Ce projet est situé à environ 25 km au nord-ouest de la ville de Malartic, en Abitibi. Le projet a été nommé dans le cadre de la signature d'un accord de coopération avec la première nation Abitibiwinni, basée à Pikogan, Québec. Il couvre une longueur de plus de 14 km et se compose de roches archéennes volcaniques (les groupes de Malartic et Louvicourt) et de roches sédimentaires du groupe de Kewagama. Depuis l'année 2014, Sphinx a réalisé des travaux d'exploration pour valoriser le potentiel en nickel et en or du projet. Le secteur du projet inclut l'ancienne mine souterraine de nickel-cuivre Marbridge qui a produit 774 227 tonnes de minerai titrant 2,28 % de nickel et 0,1 % de cuivre entre 1962 et 1968, avec 4 gisements découverts par prospection de surface et forages entre 1957 et 1966. Marbridge est la seule mine de nickel dans la région de l'Abitibi à ce jour et représente le premier gisement de sulfure de nickel au Québec associé à des roches volcaniques komatiitiques.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet détenu par Sphinx. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 531 000 actions ordinaires (post-consolidation).

Le 20 août 2018, la Société a conclu une entente avec Vanicom Resources Limited (« Vanicom ») sur le projet Somanike. Selon les termes de l'entente, Vanicom pourra acquérir un intérêt indivis de 100 % dans le projet en contrepartie d'un paiement total de 25 000 \$ en espèces à la signature de l'entente (paiement reçu). Vanicom devra

également émettre 125 000 \$ en actions ordinaires de Vanicom, verser 100 000 \$ en espèces et engager 600 000 \$ en dépenses d'exploration au plus tard le 15 juin 2021. Vanicom effectue actuellement des travaux de géophysique de surface sur le projet et prévoit de commencer des forages au début de l'automne 2019.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué par la Société au cours de la période.

PROJET KIPAWA-ZEUS – PROJET DE TERRES RARES

Description du projet

La Société détient un intérêt de 68 % dans le projet Kipawa et détenu par la Société en coparticipation coentreprise terres rares Kipawa (« SCCK »). Ressources Québec inc. détient un intérêt de 32 %. Ce projet fait partie des 73 claims (43,03 km²) du projet Kipawa-Zeus. Les claims ne faisant pas partie du projet Kipawa sont détenus à 100 % par la Société. Le projet est situé dans la région du Témiscamingue au Québec, à 140 km au sud de Rouyn-Noranda et à 90 km au nord-est de North Bay, en Ontario.

Le projet se situe dans la province géologique de Grenville, à environ 55 km au sud du contact avec la province géologique du Supérieur. Les lithologies consistent principalement de gneiss avec un degré de métamorphisme allant du faciès des schistes verts au faciès amphibolite-granulite. Douze indices de terres rares lourdes ont été identifiés, dont certains contiennent du niobium et du tantale. Le gisement de Kipawa est défini par trois horizons enrichis dans à l'intérieur de la syénite du complexe alcalin de Kipawa. Cette syénite contient des oxydes de terres rares légères, mais principalement des oxydes de terres rares lourdes. Les travaux de forage effectués depuis 2011 totalisant 293 forages (24 571 m) ont été utilisés pour réaliser une étude de faisabilité (préparée par Roche ltée et GENIVAR inc. avec le support de SGS Géostat et Golder Associés ltée). L'étude a présenté un calendrier de production sur 15 ans, à l'exclusion d'une période de pré-production de deux ans, visant à enlever le mort-terrain pour permettre une exploitation à ciel ouvert et la construction d'une usine de traitement et des infrastructures connexes. L'ajout de ressources futures pourrait potentiellement augmenter cette durée de vie.

Le 18 septembre 2014, Matamec et Toyotsu Rare Earth Canada Inc. (« TRECan ») ont procédé à la signature d'une entente de terminaison concernant le projet Kipawa. À la suite de la signature de cette entente, Matamec a payé la somme de 280 000 \$ à TRECan et TRECan a converti son intérêt indivis de 49 % dans le projet en une redevance future de 10 % sur le profit net de l'exploitation.

Le 24 septembre 2017, SCCK a pris la décision de cesser les activités de développement du projet Kipawa et par la suite les activités de recherche avec différents partenaires universitaires et agences gouvernementales. Le projet a été acquis le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société vise à intéresser une ou des tierces parties à se joindre au projet.

Travaux effectués au cours de la période

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 7 027 \$ ont été effectuées au cours de la période de trois mois close le 30 avril 2019.

TANSIM – PROJET DE LITHIUM

Description du projet

Le projet Tansim est constitué de 65 claims (37,66 km²) et est situé dans la MRC de Témiscamingue. Un intérêt de 50 % est détenu par la Société. Le projet Tansim fait partie de la sous-province géologique du Pontiac; situé au sud de la sous-province de l'Abitibi, au sein de la Province archéenne du Supérieur. Les lithologies sont composées d'un ensemble de roches métasédimentaire-métavolcanique-granitoïde-gneiss d'âge Archéen tardif.

Le 22 janvier 2018, Matamec annonçait l'octroi d'une option d'achat sur 65 claims à Sayona Québec inc. (« Sayona ») une filiale détenue à 100 % par la société australienne Sayona Mining Corp. (« Sayona Mining »).

Cette option d'achat est d'une durée de deux ans à compter de la date de signature de l'entente, le 18 janvier 2018. Au cours de la première année, Sayona peut acquérir 50 % des 65 claims, en versant un montant de 103 587 \$ pour les frais de renouvellement des titres miniers, ou un montant de 63 587 \$ (montant versé), en effectuant des travaux d'exploration avant le 31 janvier 2018 sur 50 claims et en versant les frais de renouvellement pour les autres claims. En plus, Sayona a l'obligation de dépenser 200 000 \$ en travaux d'exploration (condition respectée) et de verser un montant de 100 000 \$ (montant versé) à la Société. Le 13 novembre 2018, l'entente a été modifiée pour reporter l'échéance de la réalisation des travaux et le versement d'un montant de 100 000 \$ du 31 janvier 2019 au 19 avril 2019.

Si Sayona veut acquérir un intérêt additionnel de 50 % pour obtenir 100 %, au cours de la deuxième année, elle devra dépenser 350 000 \$ en travaux d'exploration et verser un montant de 250 000 \$ à la Société. En plus, la Société recevra un NSR de 2 % sur la production des minéraux extraits sur le projet.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

En août 2018, Sayona a annoncé que le programme d'exploration sur Tansim visait à définir des cibles de forage aux zones Viau-Dallaire et Viau. Viau-Dallaire est un dyke de pegmatite mesurant 300 m de long et entre 12 et 20 m d'épaisseur. Sur la seconde zone, Viau, les pegmatites ont été cartographiées sur une surface allant jusqu'à 200 m de long et 30 m de large. Un levé géophysique aérien récent a confirmé une forte anomalie magnétique est-ouest qui correspond à la cartographie de surface historique des pegmatites sur une zone de 9 km de long et de 700 m de large. De plus, les roches magnétiques de composition intermédiaire/mafique de la roche encaissante, confirmées par le levé, sont recoupées par des dykes de pegmatites granitiques sous-parallèles contenant du lithium, du béryllium et du tantale.

Le 9 avril 2019, Sayona Mining annonçait les résultats d'une première campagne de forage sur le projet. Les faits saillants sont les suivants :

- Deux dykes sous-parallèles de pegmatite orientés est-ouest avec une minéralisation à grains grossiers de spodumène ont été intersectés sur une distance de 350 mètres;
- Les forages mettent en évidence la minéralisation dans des deux dykes, y compris 12,35 m @ 1,29% Li₂O près de la surface dans le premier dyke sub-affleurant et 43,7 m @ 0,82% Li₂O, incluant 16,1 m @ 1,26% Li₂O dans le second dyke plus profond; et
- Le programme de forage démontre que le système de pegmatite est ouvert dans toutes les directions, avec le potentiel de découvrir d'autres dykes de pegmatite subparallèles.

Sayona prévoit réaliser d'autres travaux durant l'année 2019 incluant des forages pour valoriser du projet.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

VALMONT – PROJET DE CUIVRE-PLOMB-ZINC-ARGENT ET OR

Description du projet

Le projet Valmont est constitué de 11 claims (6,21 km²) et est situé dans la partie nord centrale de la Gaspésie, au nord-ouest des monts McGerrigle, à quelque 21 km au sud du village côtier de Marsoui. Le projet fait partie d'une bande large de quelques dizaines de kilomètres de longueur de roches sédimentaires d'âge ordovicien de la province géologique des Appalaches. Sur le projet Valmont, le gisement Candego, qui a fait l'objet d'une opération minière est de type filonien quartz carbonate-plomb-zinc situé le long ou à proximité d'une zone schisteuse communément appelée faille de Candego.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

VULCAIN – PROJET DE CUIVRE-ZINC

Description du projet

Le projet Vulcain est constitué de 68 claims (40,05 km²) situés en Haute-Gatineau. Il est accessible par la route provinciale pavée 117 et par une route de gravier de 45 km reliant le projet à la sortie Lac Arthur. Le projet appartient à 100 % à la Société. Un gisement situé dans la propriété sous le lac Renzy a déjà fait l'objet d'une exploitation minière de 1969 à 1972 sous le nom de Mine Renzy, on y avait extrait près de 718 000 tonnes de minerai à 0,7 % Ni et 0,7 % Cu. Des travaux de réhabilitation seront entrepris en 2019 par le MERN sur le secteur de l'ancienne opération minière. Le gisement et les indices de nickel-cuivre de la propriété se rencontrent tous à l'intérieur de sills ultramafiques. Ces sills dont la largeur varie de 10 à 300 m et dont la longueur atteint jusqu'à 3 km se sont introduits dans des paragneiss du supergroupe de la province géologique Grenville.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société prévoit vendre son intérêt dans le projet ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

NEW PROJECT – PROJET DE TERRES RARES

Description du projet

Le projet New Project est constitué de 27 claims (15,93 km²) localisés dans le sud-ouest du Québec. Il est détenu à 100 % par la Société. Le projet a été jalonné pour explorer le potentiel en terres rares du secteur. Le projet est situé dans la province géologique de Grenville.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

PROJET DE L'ONTARIO

Description du projet

La Société détient un intérêt de 50 % dans 75 titres (12,0 km²) du projet Matheson-Explorers détenu par la Coentreprise Matheson, située dans le camp minier de Timmins en Ontario. L'entreprise International Explorers and Prospectors Inc. (« IEP ») détient 50 %. Le projet est assujéti à un NSR de 1,5 % à IEP, dont 0,75 % est rachetable pour la somme de 1 500 000 \$, un NSR de 1,5 % à Amalco, dont 0,75 % est rachetable pour la somme de 750 000 \$ et des NSR de 1 % sur certains titres à d'autres personnes ou sociétés dont sauf un NSR, 0,5% est rachetable pour la somme de 500 000 \$.

Ce projet fait partie des assemblages stratigraphiques qui renferment la plupart des dépôts aurifères du camp minier de Timmins. Plusieurs cibles d'exploration ont été définies lors des programmes d'exploration réalisés dans le passé, mais qui n'ont pas été testés de façon systématique par forages.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société prévoit vendre son intérêt dans le projet ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

Personnes responsables de l'information technique

Normand Champigny, Ing., Chef de la direction, et Jean-Sébastien Lavallée, Géo. (OGQ # 773), Vice-président de l'exploration et actionnaire de la Société, personnes qualifiées au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* ont rédigé et approuvé le contenu technique des projets du présent rapport de gestion.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de trois mois close le 30 avril 2019. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour chacune des périodes de trois mois indiquées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	30 avril	
	2019	2018
Salaires, assurance, déplacement, pénalités & frais généraux d'administration	243 230 \$	22 736 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	28 391 \$	69 321 \$
Honoraires professionnels et de consultants	107 389 \$	69 596 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 020 \$	- \$
Impôts de la partie XII.6	38 \$	3 211 \$
Radiation de projets miniers	2 \$	- \$
(Augmentation) diminution nette de la juste valeur des titres négociables et des bons de souscription	(381 400) \$	93 750 \$
(Gain) sur la cession d'option de projet minier	(59 339) \$	- \$
	(60 669) \$	258 614 \$
Autres revenus	20 275 \$	- \$
Perte sur disposition de titres négociables	(38 450) \$	- \$
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	860 \$	- \$
(Bénéfice) perte avant impôts	(43 354) \$	258 614 \$
Impôts différés	- \$	(236 976) \$
(Bénéfice net) perte nette totale pour la période	(43 354) \$	21 638 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 469 503 \$	683 130 \$

Autres revenus

Les autres revenus pour la période de trois mois close le 30 avril 2019 se chiffrent à 20 275 \$ (nil \$ en 2018) et représentent des revenus d'intérêts, de dividende et de location. De par son statut de société d'exploration minérale, la Société ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capitaux sociaux.

Salaires, assurance, déplacement, pénalités & frais généraux d'administration

Les salaires, assurance, déplacement, pénalités et frais généraux d'administration pour la période de trois mois close le 31 janvier 2019 sont composés principalement par des frais d'occupation, de déplacement, de représentations, frais de bureau, assurance, intérêts et pénalités, salaires et charges sociales ainsi que les frais de renouvellement des claims de la Société. La variation à la hausse de 220 494 \$ par rapport à la période précédente est principalement due à une augmentation des frais de déplacement, de représentations, des frais d'occupation, des frais de renouvellement des titres miniers de la Société ainsi que les salaires et charges sociales.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour la période de trois mois close le 30 avril 2019 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation à la baisse de 40 930 \$ est principalement due à une

diminution des frais d'information aux actionnaires compensés par une légère hausse des frais de relations aux investisseurs.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de trois mois close le 30 avril 2019 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, de vérification, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la hausse de 37 793 \$ par rapport à la période précédente provient d'une augmentation des honoraires de consultants et des frais de développement des affaires compensés par une diminution des dépenses de nature légale et comptable.

Gain sur la cession d'option sur projet minier

Sayona a versé 100 000 \$ à la Société et ce, dans le cadre de l'entente d'option intervenue sur le projet Tansim, Un gain sur la cession d'option sur projet minier en a résulté.

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont dérivées des états financiers non audités de la Société pour chacun des trimestres suivants :

en milliers de \$ sauf données par action	30 avril 2019	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 juillet 2017
Autres revenus	20	17	11	3	-	14	-	-
Bénéfice net (perte nette)	43	(364)	(337)	(570)	(22)	(62)	10	(68)
Bénéfice net (perte nette) de base et diluée par action	0,001	(0,008)	(0,008)	(0,018)	(0,001)	(0,003)	0,000	(0,003)

SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 avril 2019 s'élevait à 1 469 503 \$ comparativement à 683 130 \$ au 30 avril 2018. Il est de l'intention de l'équipe de direction d'assurer l'apport additionnel de financement sous forme d'équité afin de continuer de supporter le développement des actifs de prospection et d'évaluation actuels et futurs.

Voici le détail des placements effectués par la Société et l'emploi qu'elle prévoit en faire.

Date	Financement		Objectifs commerciaux
Juin 2018	Actions ordinaires	5 423 304 \$	Fonds de roulement

Pour la prochaine année financière, la Société a budgété 800 000 \$ pour les frais d'administration. La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de maintenir le statut de ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses projets en bonne condition pour les 12 prochains mois. L'exploration avancée de certains des actifs de prospection et d'évaluation nécessitera des ressources financières additionnelles substantielles. Il n'y a aucune assurance que de tels financements seront disponibles lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables pour la Société. La Société peut aussi choisir de procéder à l'exploration et au développement des actifs de prospection et d'évaluation par l'entremise de coentreprises. La direction évalue actuellement les possibilités de financements futurs.

FLUX DE TRÉSORERIE

	30 avril	
	2019	2018
Activités opérationnelles	(1 171 157) \$	(221 137) \$
Activités de financement	- \$	(40 000) \$
Activités d'investissement	(635 198) \$	(748 547) \$
	<u>(1 806 355) \$</u>	<u>(1 009 684) \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>1 469 503 \$</u>	<u>683 130 \$</u>

Durant la période de trois mois close le 30 avril 2019, les fonds utilisés pour les activités opérationnelles ont surtout servi à assurer une bonne gestion et à promouvoir la Société.

Durant la période de trois mois close le 30 avril 2019, les activités d'investissement ont consisté à la réalisation de travaux de prospection pour la mise en valeur des projets, l'exercice de bons de souscription de Metalla Royalty & Streaming Ltd, l'encaissement de crédit d'impôt minier et de crédit d'impôt relatif aux ressources, la vente de titres négociables, la vente d'immobilisations corporelles et la réception d'une somme de 100 000 \$ de Sayona dans le cadre de l'entente d'option sur le projet Tansim.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

REDEVANCES SUR LES PROJETS MINIERS

Projets	REDEVANCES		COMMENTAIRES
	Nom	Pourcentage	
Projets Territoire Eeyou Istchee Baie-James, Québec			
Apple	Osisko Gold Royalties Ltd.	100 %	2 % NSR, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
Sakami	Luc Lamarche	50 %	1 % NSR sur certains claims
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
	Osisko Gold Royalties Ltd	100 %	2 % NSR sur 81 claims, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
Opinaca Gold West & Opinica Lithium	Tony Perron, Tony Perron & Janine Mongrain pour certains claims, Tony Perron Hélène Laliberté pour certains claims	100 %	2 % NSR, 1 % rachetable pour 500 000 \$
Chemin Troilus	Ressources Tectonic inc.	100 %	2 % NSR, 1.5 % rachetable pour 2 000 000 \$
Actifs secondaires, Québec			
La Loutre	Jean-Sébastien Lavallée	33.33 %	1,5 % NSR sur certains claims, 0,5 % rachetable pour 500 000 \$
	Jean-Raymond Lavallée	33.33 %	
	Michel Robert	33.33 %	
Somanike	Osisko Gold Royalties Ltd.	100 %	2 % NSR sur 55 claims
	Globex Mining Enterprises inc.	100 %	GMR (Gross Metal Royalty) sur 7 claims, 1,0 % si Ni moins de 6 US\$, 1,5 % entre 6 \$ et 8 US\$, 2,0 % si plus de 8 US\$
	Jefmar Inc.	100 %	2 % NSR sur 7 claims, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
	RNC Minerals	100 %	2 % sur 6 claims, 2% rachetable pour 2 000 000 \$
Projet Kipawa	Toyotsu Rare Earth Canada Inc.	100 %	Redevance future de 10 % sur le profit net de l'exploitation
Tansim	Ressources Minérales Mistassini Inc.	100 %	1,25 % NSR sur 4 claims, 0,25 % rachetable pour 60 000 \$
Valmont	André Gauthier	100 %	1 % NSR, rachetable pour 500 000 \$ payable sur 2 années
Vulcain	André Gauthier	60 %	1% NSR, rachetable pour 500 000 \$
	Jacques Duval	40 %	
Projets, Ontario			
Coentreprise Matheson	International Explorers and Prospectors Inc.	100%	1.5 % NSR, 0.75 % rachetable pour 1 500 000 \$
	Amalco	100%	0.75 % NSR, 0.75 % rachetable pour 750 000 \$
	Certaines personnes et sociétés sur certains titres	100%	1 % NSR, 1 % rachetable pour 500 000 \$

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions avec les principaux dirigeants

A) Au cours de la période de trois mois close le 30 avril 2019, la Société a n'a encouru aucune somme (6 814 \$ en 2018) en honoraires professionnels et de consultants auprès du chef des opérations financières. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 30 avril 2019 (3 764 \$ au 30 avril 2018).

B) Au cours de la période de trois mois close le 30 avril 2019, la Société a encouru des frais liés aux actifs de prospection et d'évaluation pour un montant de 484 496 \$ (1 214 883 \$ en 2018), 16 757 \$ en honoraires professionnels et de consultant (nil en 2018), des frais généraux de 128 407 \$ (15 702 \$ en 2018) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière Inc., une société dont le vice-président de l'exploration (auparavant président du

conseil d'administration) de la Société est actionnaire. La Société a un montant de 425 405 \$ à payer au 30 avril 2019 à Consul-Teck Exploration Minière Inc. (806 147 \$ au 30 avril 2018).

C) Au cours de la période de trois mois close le 30 avril 2019, la Société n'a encouru aucun honoraires professionnels et de consultants (15 000 \$ en 2018) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par le président (auparavant président et chef de la direction) de la Société. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 30 avril 2019 (80 483 \$ au 30 avril 2018).

D) Le vice-président de l'exploration de la Société détient 33,33 % de la redevance de 1,5 % NSR sur le projet La Loutre suite à une entente signée en 2012. La Société détient l'option de racheter 0,5 % du NSR pour la somme de 500 000 \$.

E) Le 27 juin 2018, la Société a acquis, auprès de Sphinx, les droits relatifs aux claims de trois projets. Normand Champigny auparavant le chef de la direction, Michel Gauthier, François Biron et John W.W. Hick sont administrateurs de Sphinx et de la Société. La Société a émis à Sphinx, 1 200 000 actions ordinaires après consolidation ayant une valeur de 524 160 \$.

	30 avril 2019	30 avril 2018
	\$	\$
Salaires et charges sociales	41 057	-
	41 057	-

ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 21 juin 2019, la Société a émis un total de 450 000 options d'achat d'actions. Les options sont exerçables au prix de 0,34 \$ par action pour une durée de cinq ans. Un tiers des options seront acquises à la date d'attribution, un tiers à l'anniversaire d'un an à compter de la date d'attribution et un tiers au deuxième anniversaire.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Pour plus de détails sur les principales conventions comptables, se référer à la note 5 accompagnant les états financiers audités consolidés pour les exercices clos le 31 janvier 2019 et à la note 3 accompagnant les états financiers intermédiaires consolidation pour la période de trois mois closes le 30 avril 2019.

ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Le chef de la direction et le chef des finances ont signé les attestations de base officielles pour émetteurs émergents, tel que requis par le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, confirmant l'examen, l'absence d'information fausse ou trompeuse et l'image fidèle des documents intermédiaires déposés.

- Le chef de la direction et le chef des finances ont confirmé avoir examiné les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion intermédiaire (collectivement, les « **documents intermédiaires** ») de la Société pour la période de trois mois close le 30 avril 2019.
- Le chef de la direction et le chef des opérations financières ont confirmé qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents intermédiaires.
- Le chef de la direction et le chef des finances ont confirmé qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les états financiers intermédiaires et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des périodes présentées dans ses documents intermédiaires, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour ces périodes.

AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les informations financières du tableau suivant sont tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes indiquées.

ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	30 avril	
	2019	2018
Solde au début de la période	9 808 946 \$	2 884 045 \$
Ajouter :		
Augmentation de projets miniers	634	-
Analyses	84 497	-
Forage	907 106	1 208 343
Estimation des ressources	21 337	-
Géologie et géophysique	5 000	-
Autres dépenses de prospection et d'évaluation	9 299	6 540
	<u>1 027 873</u>	<u>1 214 883</u>
Solde avant diminution	<u>10 836 819</u>	<u>4 098 928</u>
Crédits d'impôt relatif aux ressources	445 021	-
Gain sur cession d'option d'un projet minier	(59 338)	-
Disposition	100 000	-
Radiation de projets miniers	2	-
	<u>485 685</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de la période	<u>10 351 134 \$</u>	<u>4 098 928 \$</u>

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers non audités.

COMPOSANTES IMPORTANTES

	30 avril		
	2019	2018	2017
États du résultat global			
Honoraires professionnels et de consultants	107 389 \$	69 596 \$	48 143 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	28 391 \$	69 321 \$	25 998 \$
Paiements fondés sur des actions	- \$	- \$	4 309 \$
(Augmentation) diminution nette de la juste valeur des titres négociables et des bons de souscription	(381 400) \$	93 750 \$	7 724 \$
Autres revenus	20 275 \$	- \$	1 235 \$
	30 avril		
	2019	2018	2017
États de la situation financière			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 469 503 \$	683 130 \$	2 616 871 \$
Actifs de prospection et d'évaluation	10 351 134 \$	4 098 928 \$	1 936 078 \$

DIVULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 28 juin 2019)

Actions en circulation :	44 980 558
Options en circulation :	3 045 961
Prix de levée moyen :	0,59 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u>
		\$
Juillet 2019	168 269	0,42
Juillet 2019	192 307	0,46
Août 2019	100 000	0,61
September 2019	100 000	0,61
Juin 2020	100 000	0,61
Décembre 2020	1 125 000	0,61
Mai 2022	240 385	0,62
Décembre 2023	1 020 000	0,61
	<u>3 045 961</u>	

Bons de souscription et options aux courtiers en circulation :	4 445 331
Prix de levée moyen :	0,85 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u>
		\$
June 2020	<u>4 445 331</u>	0,85

Risques et incertitudes. La Société est sujette à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement.

Risques inhérents aux activités d'exploration minière. L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques projets qui sont explorés sont ultimement développés en mines productrices. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre appropriée sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autre dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur et les fluctuations dans le prix du minéral produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les projets miniers de la Société, ni aucun gisement connu de valeur commerciale. Tout programme réalisé sur un projet de la Société constituerait une recherche exploratoire de minéraux.

Titres de projet. Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les projets miniers dans lesquels elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces projets sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les projets peuvent être assujettis à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

Permis et licences. Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

Prix des métaux. Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des

métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

Compétition. L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

Règlements environnementaux. Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut résulter en l'imposition d'amendes et pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus rigoureuses. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, officiers et employés. Le coût de conformité aux changements ou règles gouvernementales a le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

Conflits d'intérêts. Certains administrateurs ou administrateurs proposés de la Société sont aussi administrateurs, officiers ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et en bon père de famille au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

Stade de développement. Les projets de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre eux n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement, et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement.

Conditions de l'industrie. Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

Risques non assurés. Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

Financement futur. La finalisation de futurs programmes peut requérir l'obtention de financement additionnel, ce qui peut diluer les intérêts des actionnaires actuels.

Employés clés. La direction de la Société repose sur quelques officiers clés et membres du conseil d'administration, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

Agence des Douanes et du Revenu du Canada. Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses

canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada.